DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/150

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

CANTON DE EPINAY S/ SENART L'an deux mille vingt-trois

Le jeudi 30 novembre à vingt heures

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Gérard-Philipe sous la présidence de Monsieur Romain COLAS, Maire

DATE DE CONVOCATION

23/11/2023

ETAIENT PRESENTS:

Messieurs COLAS, LOUIS, CEAUX, MILTON, LANDEL, MASSIMI, BRAHIM, GHEDDOUCHE, RABARDEL, GARAY

Mesdames COTTE, BENALLAL, ADAMIC, FALGUEYRAC, PAILLET,

GOBERT

DATE D'AFFICHAGE 23/11/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE: 29

PRESENTS: 16

VOTANTS: 28

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES:

Madame RAFRAFI à Monsieur COLAS, Madame WINKOPP à Monsieur GHEDDOUCHE, Monsieur LOGRONO à Monsieur MILTON, Madame AKRÉ à Madame ADAMIC, Monsieur LARDEREAU à Monsieur LOUIS, Monsieur DESIRLISTE à Monsieur LANDEL, Madame LINTINGRE à Madame PAILLET, Monsieur CHAUVET à Madame BENALLAL, Madame CHOUYA à Madame

GOBERT, Monsieur CRISEO à Monsieur CEAUX, Madame DAVID à Monsieur BRAHIM, Madame BERTRAND à Monsieur GARAY

ABSENTS EXCUSES: Madame FARGUES

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie PAILLET

OBJET: Fixation des tarifs 2024 de location des salles municipales

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2331-2,

Vu la commission Finances - Personnel - Affaires Générales - Intercommunalité

Vu la commission Vie locale - sportive et culturelle

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Fixe les tarifs de location et les cautions des salles municipales, selon les tableaux annexés à la présente.

TARIFS ETE DU 1er AVRIL AU 31 OCTOBRE

USAGERS	Salle A. CAMUS (40 personnes)		LAMARTINE (19 personnes)		Petite salle des ANTONINS (60 personnes)			
	Semaine	SD	Semaine	S D	Semaine	VSD		
ASSOCIATIONS BUXACIENNES	95€	287 €	60 €	232€	120 €	445.50 €		
BUXACIENNES	Gratuité 1 fois par an							
PARTICULIERS BUXACIENS					120 €	445.50 €		
PARTICULIERS EXTERIEURS					143.50 €	534 €		

GRATUITE - SYNDICS ET ASS	OCIATIONS E	E COPROF	PRIETAIRES	BENEVOLES		
SYNDICS ET ASSOCIATIONS DE COPROPRIETAIRES	95 €	287 €	60 €	232 €	84 €	232 €
STAGES/SEMINAIRES	Dans la jour	née contre s	signature d'u	n protocole		

TARIFS HIVER DU 1er NOVEMBRE AU 31 MARS

USAGERS	Salle A. CAMUS (40 personnes)		LAMARTINE (19 personnes)		Petite salle des ANTONINS (60 personnes)		
	Semaine	S D	Semaine	SD	Semaine	VSD	
ASSOCIATIONS BUXACIENNES	137 €	414 €	87 €	335 €	137 €	643 €	
BOXAGIENIVEG	Gratuité 1 fois par an						
PARTICULIERS BUXACIENS					173 €	643 €	
PARTICULIERS EXTERIEURS					207 €	770 €	
GRATUITE - SYNDICS ET ASS	OCIATIONS I	DE COPROP	RIETAIRES BE	NEVOLES			
SYNDICS ET ASSOCIATIONS DE COPROPRIETAIRES	142 €	430.50 €	90 €	348 €	126 €	377.50 € (363 €)	
STAGES/SEMINAIRES	Dans la journée contre signature d'un protocole						

Tous les utilisateurs doivent remplir un formulaire ou un contrat de location et justifier d'une responsabilité civile

Cautions location privée Antonins:

Matériel : 420 € Ménage : 55 €

Dit qu'il existe la mise en place d'une garantie au moyen de l'établissement d'un chèque de caution déterminé pour la location de la petite salle des Antonins.

Dit que les fonds seront encaissés sur la régie de recettes créée à cet effet par délibération du Conseil Municipal du 12 juin 1998 et inscrits au budget de chaque exercice,

Maire

Romain COLA

Fait et délibéré à Boussy-Saint-Antoine, le 30/11/2023